

Association Au fil de l'eau

Atelier et chantier d'insertion
Accompagnement des projets professionnels
Lieux d'écoute et supervisions
Animation socioculturelle

Depuis 1992



RAPPORT FINANCIER

ANNEE 2020



Préambule

Le bilan et compte de résultat de l'année 2020 qui vous sont présentés ont été réalisés par les soins de l'association : personnel administratif et trésorier. Ils ont été soumis à l'approbation de son Conseil d'Administration et ont été proposés au contrôle et à l'approbation du Commissaire aux Comptes, Pierre FERREY.

Au regard de l'Art. L612-4 Code du Commerce, « toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1er de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse un seuil fixé par décret, doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe dont les modalités d'établissement sont fixées par décret. Ces associations doivent assurer, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'État, la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du Commissaire aux Comptes.

Ces mêmes associations sont tenues de nommer au moins un Commissaire aux Comptes et un suppléant.

Analyse

Le bilan de l'association représente sa situation à la date de clôture de l'exercice, le 31 décembre 2020.

La trésorerie de l'association est saine et malgré la crise sanitaire et économique, l'association n'a cependant pas eu besoin cette année de solliciter du FDI de consolidation auprès de la Direccte.

Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

LE BILAN

L'ACTIF

L'actif du bilan représente le patrimoine de l'association à la date de clôture de l'exercice, soit au 31 décembre 2020, composé d'actif immobilier, d'actif circulant et de comptes de régularisation.

L'actif immobilier net représente 3516 € de matériels, machines et ameublement :

Installations techniques, matériel et outillage industriel	354 €
Autres immobilisations corporelles	1726 €
Autres immobilisations financières	1421
TOTAL	3516 €

L'actif circulant

Le stock des meubles (les produits finis) au 31 décembre est de 1678 €.

Les créances auprès de nos clients sont de 20 660 € et celles d'autres débiteurs (institutions, collectivités notamment) se montent à 147 701 €. Ce sont essentiellement des soldes de versements pour lesquels un bilan est à réaliser à l'issue de l'action et qui, pour la plupart, nous sont versés au cours du premier semestre de l'année suivante. Ce sont ces versements décalés qui génèrent la fragilité de trésorerie.

Les disponibilités sur le livret, le compte bancaire et la caisse représentent au 31 décembre : 40 610 €, dont 30 000 € sur le livret.

Comptes de régularisation

L'association n'a aucun prêt bancaire.

Ainsi, le total de l'actif du bilan s'établit à **217 332 €**.

Le Passif

Le passif du bilan représente les ressources financières de l'association à la date de clôture de l'exercice, soit au 31 décembre 2020, il comprend les capitaux propres, et les dettes.

Les capitaux propres, avec l'épure de la dette et les résultats annuels positifs continuent de progresser ; ils passent ainsi à 112 397 € (61 945 € en 2019) dont un report à nouveau de 30 611 € et un résultat de l'exercice de 52 590 €.

Les dettes s'établissent à 104 935 € contre 91 670 € en 2019.

- 41 975 € de dettes fiscales et sociales
- 32 579 € de dettes fournisseurs
- 30 164 € d'autres dettes

Le total du passif du bilan est donc établi à **217 332 €** égal à l'actif.

Trésorerie

La trésorerie est un des aspects de l'association qui s'améliore d'année en année depuis la fin des remboursements de la dette en 2019.

Il y a de moins en moins de situations de tensions bancaires dans l'année.

Compte de résultat de l'exercice 2020

Le compte de résultat représente l'ensemble de l'activité de l'association en termes de recettes et dépenses pour l'année 2019.

Produits et Charges	2020	2019	2018	2017
Le montant total des PRODUITS	455 781 €	455 974 €	460 091 €	427 895 €
Le montant total des CHARGES	403 192 €	436 137 €	446 991 €	423 419 €
Le RÉSULTAT est de :	52 590 €	19 837 €	13 100 €	4 475 €

Ce résultat s'explique avec un remboursement URSSAF sur les années 2017 et 2018 de plus de 9000€ et aussi une baisse des coûts salariaux avec l'activité partielle activée sur 2 mois pendant la période de premier confinement.

Les produits

Les produits comprennent plus précisément les produits d'exploitation.

On distingue trois principales sources de produits d'exploitation de l'exploitation :

La production vendue de biens a augmenté durant l'année 2020, à 11 198 € contre 8 540 € en 2019.

Les ventes de prestations d'accompagnement psychologique s'établissent à 47 838 €. Ces évolutions sont liées aux différents contrats passés et qui évoluent chaque année.

Les différentes subventions représentent 382 195 € ; contre 390 251 € en 2019.

Il faut remarquer que ces produits proviennent de 27 sources différentes :

- Le financement des postes aidés par l'ASP (Etat + Département de la Manche)
- 2 subventions du Département de la Manche (poste encadrant et coordination écoute)
- CCAS La Hague
- 11 conventions de prestations d'écoute ou accompagnement social :
(Caisse des écoles, CCAS, MEF PLIE, MEF Point écoute adultes, 3 Espaces solidaires, Mission Locale PAEJ Cherbourg et Valognes, Atsem, Handiprint, Lav'autobio, Fil et Terre, TAP)
- MEF-PLIE FSE
- CCAS de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- FDI Lieu d'écoute Manche + FDI Covid
- Les ventes de produits réalisés par l'atelier
- 3 subventions Politique de la ville
- GEM Les Haubans (Parrainage)
- ARS
- Espace-temps FJT
- ADEME

Les charges

Parmi les charges les plus importantes :

Les achats de matière première sont en hausse, à 4 947 €.

Achats et charges externes : loyer, fluides, énergies, téléphonie, réseaux, etc...

Les honoraires de commissaire aux comptes restent stables à 3.360 €.

Le poste le plus important est la masse salariale à 273 478 € et les charges sociales employeur à 48 936 €.

A noter depuis 3 ans pour Astre Services une dépense au titre d'une subvention commune de 8.000 € (suite à l'obtention d'une subvention Politique de la ville pour un projet de quartier)

Les charges totales s'élèvent à 403 192 €.

Le bénéfice est de 52 490 € comme stipulé précédemment.

Conclusion

La situation financière de l'association tend de plus en plus vers la stabilité, grâce aux soutiens de financeurs et partenaires.

Document réalisé par Delphine MOYTIER directrice et Daniel JOUANNE trésorier

Document validé par le Commissaire aux Comptes

le 30 juillet 2021

Catherine DURAND Présidente d'Au fil de l'Eau